

Service Commun en Langues

Centre Universitaire d'Etudes en Français Langue Etrangère

FICHE DE PRE-INSCRIPTION DUEF

ETAT-CIVIL

M. Mme

Nom : Prénom :

Date de naissance Ville et pays de naissance

Nationalité :

Adresse permanente :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone : Email :

CONNAISSANCE de la LANGUE FRANÇAISE

Niveau : débutant élémentaire intermédiaire avancé supérieur

CHOIX DU CANDIDAT

COURS : Cours de français général (A0-A2) Cours de langue et culture françaises (B1-C1)

SESSION : 1^{ère} session (de septembre à décembre) 2^{ème} session (de janvier à mai)

PIECES A JOINDRE A LA PRE-INSCRIPTION

- 1 photo d'identité au format JPEG- JPG
- Photocopie d'une pièce d'identité
- Acompte de 500 € par session
- Photocopie de votre diplôme (fin d'études secondaires ou universitaires) traduit en français ou en anglais par un organisme assermenté

Un reçu de pré-inscription sera adressé dès réception

MODE DE REGLEMENT DE LA PRE-INSCRIPTION

- Virement bancaire de 500€ euros (€)** par session en indiquant les références suivantes : **949 / CUEFLE + nom de l'étudiant**
- Carte Bancaire de 500 euros (€), directement au secrétariat.**
Les droits de préinscriptions ne sont remboursables qu'en cas de refus de visa. Une notification officielle de l'ambassade vous sera demandée.

Les chèques ne sont plus acceptés

INSCRIPTION DEFINITIVE

- Le versement du complément des droits d'inscription : 757 euros par session doit être effectué impérativement avant le début des cours.
- Une copie du visa est nécessaire pour clore le dossier d'inscription.
- Un certificat d'inscription sera délivré, document nécessaire pour obtenir une carte de séjour.

Fait à Date :

Signature :

98 Bd Edouard Herriot
06204 Nice cedex 3- France
Tel : 04.89.15.19.75
CUEFLE@univ-cotedazur.fr

CONDITIONS GENERALES

Il est recommandé de comprendre ce qui suit ; votre inscription aux cours de langue implique l'acceptation intégrale des présentes conditions générales.

VISA : si vous êtes ressortissant(e) de l'Union Européenne, vous êtes dispensé(e)s de visa.

Si vous n'êtes pas ressortissant(e) de l'Union Européenne :

- Pour un séjour **supérieur à 3 mois**, vous devez demander **un visa long séjour étudiant**, donnant droit à la carte de séjour, auprès du Consulat de France de votre pays ou en vous connectant sur l'interface **CAMPUS FRANCE**. Le **CUEFLE** délivre les attestations nécessaires pour l'obtention du visa, mais n'est pas habilitée à intervenir dans la procédure de délivrance des visas.

MODE DE PAIEMENT

Les droits d'inscription doivent être réglés en totalité avant le début des cours

Tout paiement doit être effectué en euro (€) et libellé à l'ordre de « M. l'Agent Comptable de l'UNICA », et doit inclure, le cas échéant, les frais bancaires supplémentaires.

Le paiement peut être effectué par carte bancaire directement au secrétariat ou par virement bancaire en euros*.

Nous n'acceptons pas les règlements par chèque ou en espèces

Il est demandé un acompte de 500 euros pour toute inscription à un semestre. Le paiement du solde doit nous parvenir au plus tard avant le début des cours.

Quel que soit le moyen de paiement choisi, la référence **949 /CUEFLE/ Nom prénom de l'étudiant(e) inscrit(e)** doit apparaître distinctement.

NOTA BENE : 1) Il est impératif de nous adresser une copie de l'ordre de virement par courriel (cuefle@univ-cotedazur.fr) pour prendre en compte votre inscription. Merci de nous indiquer le nom de la banque + nom de l'émetteur

2) Nous vous confirmerons la bonne réception des pièces justificatives demandées et l'avancée de votre dossier d'inscription.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

1) Demande de remboursement dans un délai supérieur à 30 jours avant le début des cours : La différence entre l'acompte (pré-inscription de 500€ par semestre) et les sommes déjà versées sera remboursée.

2) Demande de remboursement dans un délai inférieur à 30 jours avant le début des cours : Tout désistement de votre part dans un délai inférieur à 30 jours avant le début des cours ne donnera lieu à aucun remboursement sauf en cas de force majeure attestée par un document officiel accompagné de sa traduction ou en cas de refus de visa.

3) Demande de remboursement après le début des cours : Tout désistement de votre part après le début des cours ne donnera lieu à aucun remboursement. Si vous êtes inscrit pour les deux semestres et que votre désistement a lieu pendant le premier semestre alors la règle 1 s'applique pour le deuxième semestre.

REGLEMENT INTERIEUR DU CUEFLE

Dès votre arrivée, vous devrez vous conformer au règlement intérieur du CUEFLE/ UNICA et sa charte informatique. Si votre comportement est de nature à nuire au bon déroulement des cours, vous pourrez être immédiatement exclu, sans préavis ni remboursement des frais de cours et de séjour.

NOTA BENE : En cas de litige, seul le tribunal administratif de Nice sera compétent.

« J'ai lu, compris et j'accepte les conditions générales mentionnées ci-dessus »

Date : Signature :

**CENTRE UNIVERSITAIRE D'ETUDES EN FRANÇAIS
LANGUE ETRANGERE**
<https://univ-cotedazur.fr/formation/reussir-ses-etudes/sci/cuefle>

Service Commun en Langues
Université Côte d'Azur

cuefle@univ-cotedazur.fr

98 Boulevard Edouard Herriot
06204 Nice Cedex 3 - France

00 33 4 89 15 19 75
00 33 4 89 15 19 77

RELEVÉ D'IDENDITE BANCAIRE

TRESOR PUBLIC

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc....)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	06000	00001006822	91	TPNICE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1060	0000	0010	0682	291	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

AC UNIVERSITE COTE D'AZUR AGENCE COMPTABLE
